

Déclaration ALTERNATIVE MUTUALISTE sur le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2020

Nous sommes dans la continuité des politiques néo- libérales avec comme seul objectif, livrer l'ensemble de la protection sociale solidaire ; aux marchés financiers, ce projet de loi, n'est qu'un outil supplémentaire pour accélérer la procédure.

Pour la première fois, l'ensemble des organisations syndicales, des complémentaires santé, des partis politiques, s'expriment majoritairement contre ce budget proposé.

ALTERNATIVE MUTUALISTE, apprécie favorablement ce positionnement salubre contre un projet de loi qui sur la forme comme sur le fond ne pourra qu'aggraver une situation déjà catastrophique, dans les hôpitaux, les Ehpad, les centres de santé, dans les lieux de prévention, les foyers pour handicapés, la médecine de ville, les services d'Urgences

IL était temps !

Depuis des décennies les mutuelles fidèles aux fondamentaux du CNR et de la sécurité sociale de 1945, alertaient et manifestaient contre toutes ces mesures et lois régressives qui s'accumulent depuis des années.

Etre fidèle au fondamentaux du CNR et à la sécurité sociale ne veut pas dire être opposé aux « réformes » **ALTERNATIVE MUTUALISTE** s'oppose à ce projet de loi et propose d'aller dans une autre direction ; celle du progrès humain et sociale. Quelques mesures, à prendre immédiatement soulageraient financièrement, les citoyens, les malades, les retraités, favoriseraient l'accès aux soins, à la prévention !

Sur le financement, la situation de l'emploi et la précarité grandissante, épuisent les recettes de la sécurité sociale. Les revenus financiers des entreprises, des compagnies financières ne cotisent pas à la hauteur des dividendes faramineux versés aux actionnaires.

Sur la démocratie sociale, elle est restée à l'abandon depuis 1983 :

- aucune élection des administrateurs de la sécurité sociale.

L'amélioration des remboursements en optique, dentaire, appareillage, prothèse, médicament est URGENTE mais par la sécurité sociale, non pas comme cette vraie fausse réforme du 100% santé ou reste à charge0 qui sera supportée pour la plus grande partie par les mutuelles, qui de fait répercuteront le coût sur les cotisations mutualistes.

La nomenclature et les tarifs des actes de médecine, kinésithérapie, soins infirmiers **sont caduques**. Le forfait hospitalier, les franchises médicales, les taxes diverses et variées payées par les assurés sociaux à l'état via les cotisations mutualistes, deviennent insupportables et contribuent à la baisse du pouvoir d'achat de toutes et tous, laissant place à l'exclusion.

L'entrée des assurances cotées en bourse dans la complémentaire santé à bouleversée le paysage mutualiste, l'entraînant sans fin dans une course à la productivité qui n'est pas compatible avec les valeurs de la solidarité.

Il est grand temps de sortir les marchands du temple de la santé et de la protection solidaire !!